



# **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB DE TIR A L'ARC DES ARCHERS MONTOIRIENS**

**Vendredi 11 Janvier 2019**  
**Gymnase Jules Ferry à MONTOIRE-SUR-LE-LOIR**

Le président souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, adhérents et familles, et remercie l'ensemble du Conseil d'Administration du club pour leur présence ainsi que pour leur action durant l'année écoulée.

## **ASSEMBLEE GENERALE**

Nombre d'adhérents au 31/12/2018 = 31

Nombre d'électeurs = 18 (adhérents âgés de + de 16 ans et + de 6 mois d'ancienneté)

Eligibles = 18 (adhérents âgés de + de 18 ans et + de 6 mois d'ancienneté)

Quorum (1/3) = 10

Nombre de pouvoir = 0

Nombre de voix présentes ou représentées = 22

Après vérification, le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut commencer.

Le président Marc HUTINET déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 18H 53.

*Les invitations à l'A.G. ont été envoyées, à tous les adhérents du club, par courriel daté du 23/12/2018 (accompagnées de l'ordre du jour).*

*Un appel à candidatures complémentaires auprès des adhérents du club, éligibles au sein du Conseil d'Administration, a été fait par courriel le 02/12/2018, la date limite de réponse était fixée au 08/01/2019.*

### **Rappel de l'ordre du jour :**

- Adoption du procès-verbal de l'A.G. du 12/01/2018
- Rapport moral du président
- Rapport financier
  - o Adoption du compte-rendu financier
  - o Adoption du budget prévisionnel
- Election de 2 nouveaux membres du Conseil d'Administration (dont au moins 1 réservé à une femme)
- Activités du club
- Questions diverses : les questions doivent être posées par mail ou par courrier au plus tard le 08 janvier 2019 au secrétaire du club des Archers Montoiriens

## **Procès-verbal de l'A.G. du 12/01/2018 :**

Aucune observation n'a été formulée.  
Procès-verbal adopté à l'unanimité.

### **Rapport moral du président :**

« Le club a connu une très belle progression du nombre de ses licenciés en 2016-2017, malgré la disparition de son terrain de tir extérieur, puis une forte diminution l'année suivante (près de 30% de son effectif). Nous n'avons pas été les seuls à subir ce phénomène car cette baisse a été générale pour toutes les associations confondues. Pour la pratique qui nous intéresse, celle du Tir à l'Arc, la Région Centre Val-de-Loire a perdu plus de 500 adhérents, le Département du Loir-et-Cher une bonne centaine à lui seul et pour l'ensemble de la Fédération plus de 2000. Aujourd'hui la tendance semble vouloir s'inverser puisque nous dépassons la barre des 30 licenciés (68886 pour la FFTA à ce jour). J'espère que nous arriverons à maintenir ce chiffre pour les années à venir.  
Restons positifs.

Notre association des Archers Montoiriens est l'un des 11 clubs de Tir à l'Arc du département et se maintient, depuis 2 ans, en 5<sup>ème</sup> position par rapport au nombre de ses licenciés. Gardons le cap.

Je noterai 2 temps forts de l'année 2018 : la finalisation de l'aménagement du terrain extérieur, même s'il reste encore à faire, et le cinquantième anniversaire de la création de notre club, qui a été le premier créé en Loir-et-Cher.

Je tiens à tous vous remercier, les licenciés, leurs familles et amis, ainsi que toutes les personnes licenciées ou non au club des Archers Montoiriens pour l'aide apportée au cours de l'année écoulée.

Un merci particulier à Christophe ainsi qu'à Annick pour leur implication. En effet tous deux prennent sur leur temps et ne l'oublions pas, nous sommes tous des bénévoles.

Merci à vous tous de m'avoir accordé votre confiance, de m'avoir écouté patiemment, et je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2019. »

Nous allons maintenant poursuivre l'ordre du jour.

### **Rapport financier :**

#### **- Bilan financier :**

- Présentation du bilan financier de la saison par Annick VASSEUR (fourni ce jour)
- Bilan légèrement négatif de l'ordre de 300 €. Les dépenses d'organisation des 50 ans du club, avec un déficit de près de 600 €, n'avaient pas été inscrites au bilan prévisionnel. Sans cet anniversaire le bilan annuel aurait été positif (+ 300 €)

Il est ensuite demandé à l'assistance de voter ce bilan, à mains levées :

- Contre : 0 voix
- Abstentions : 0 voix

Les comptes de la saison 2018 sont approuvés et adoptés par les personnes licenciées depuis plus de 6 mois et âgées de plus de 16 ans à ce jour

- **Cotisations :**

Je vous rappelle qu'il a été adopté, lors de notre Assemblée Générale de janvier 2017, l'augmentation des prix de chaque licence de l'ordre de 5 € par an pendant 3 années consécutives, ainsi que la mise en place d'un dispositif de location du matériel nécessaire à la pratique de notre sport au tarif de 15 € par an.

Cette augmentation sera donc appliquée une dernière fois pour septembre 2019

- **Budget prévisionnel :**

- Présentation du budget prévisionnel de la saison 2019 par Annick VASSEUR (fourni ce jour)
- En très légère hausse d'environ 5 % par rapport à celui de 2018 (+ 260 €) pour tenir compte de l'évolution générale des prix

Il est demandé à l'assistance de voter ce budget prévisionnel, à mains levées :

- Contre : 0 voix
- Abstentions : 0 voix

Le budget prévisionnel pour 2019 est approuvé et adopté par les personnes licenciées depuis plus de 6 mois et âgées de plus de 16 ans à ce jour

## **Elections de nouveaux membres au Conseil d'Administration :**

Nos statuts fixent le nombre maximal de membres à élire au Conseil d'Administration à **7** (sept). Actuellement seuls 5 postes sont pourvus

Pour élire les 2 membres manquants, dont 1 poste au minimum doit être réservé à 1 femme, un appel à candidatures complémentaires, auprès des adhérents du club éligibles au sein du Conseil d'Administration, a été fait par courriel le 02/12/2018, la date limite de réponse était fixée au 08/01/2019

Deux (2) personnes se sont portés candidats avant la date limite, et qui sont toutes éligibles puisque âgées de + de 18 ans. Par ordre alphabétique il s'agit de :

- Mme MONTALANT Céline
- Mme PATARD-LHERMITTE Nadège

Le vote a eu lieu ensuite :

- Nombre total de voix inscrites : **18 (dix-huit) voix**
- Nombre de voix présentes ou représentées : **15 (quinze) voix**
- Suffrages exprimés : **15 (quinze) voix**
- Abstentions : **0 (zéro) voix**

Les candidats suivants ont obtenu :

- **Mme MONTALANT Céline : 15 (quinze) voix**
- **Mme PATARD-LHERMITTE Nadège : 15 (quinze) voix**

Sont donc élus membres du Conseil d'Administration :

- **Mme MONTALANT Céline**
- **Mme PATARD-LHERMITTE Nadège**

Elles viennent ainsi renforcer l'équipe en place et je leur adresse mes plus sincères félicitations.

Je vais maintenant vous présenter un récapitulatif de l'activité du club, dans un premier temps pour la saison passée 2017 – 2018, puis les projets pour la prochaine saison 2018 – 2019

## Activités du club :

### Saison 2017-2018 :

- Comme celles de 2016 et 2017, la saison extérieure 2018 a également été perturbée par la délocalisation de nos installations extérieures. Cependant avec l'aide de plusieurs bénévoles, que je remercie infiniment, nous avons enfin réussi à rendre opérationnel notre terrain
- Effectif en forte diminution avec seulement 27 archers au lieu des 38 de la précédente année, effectif comprenant 16 hommes et 11 femmes (perte de 26 % de l'effectif)
- Club composé en majorité d'adultes : 9 jeunes (- de 18 ans) pour 18 adultes
- 75% des adhérents sont en « loisirs », 7 adultes seulement en compétitions (dont 1 n'a jamais concouru)
- 32 % de l'effectif sont de nouveaux adhérents (en baisse de 20 %)
- 2 créneaux horaires inchangés, le lundi pour les confirmés et le vendredi pour tous
- Différentes armes au club : Arcs classique, arcs nu, arc à poulies, plusieurs arcs droit
- Organisation d'une seule compétition officielle : Concours Salle les 20 et 21 janvier 2018 (53 archers, 69 tirs)
- Manifestation externe :
  - o Forum des Associations le 09 septembre 2017 avec en plus une buvette tenue conjointement avec le club de Handball
  - o Démonstration et Initiation au tir à l'arc à Marchenoir à l'occasion de la fête de la St-Michel le 17 septembre 2017
  - o Participation au défilé du Bouquet Provincial à Angy (60) le 20 mai 2018
  - o Animation Tir à l'Arc (avec initiation) lors de la journée d'été organisée par l'entreprise MINIER et destinée à ses collaborateurs avec conjoint et enfants le 07 Juillet 2018
  - o Initiation à Sougé à l'occasion de la brocante du 15 août 2018
  - o Initiation à Lunay, à l'occasion de la fête de la Tarte aux prunes le 26 août 2018
- Manifestations internes :
  - o Plusieurs passages de flèches (à différentes périodes, avec de belles réussites)
  - o **50 ans du club** le 03 juin 2018, avec une cinquantaine de participants dont certains à l'origine de la création du club. Des animations à base de jeux géants en bois ont été proposées, plus quelques flèches tirées sur cibles anglaises ou animaux 3D, sans oublier le repas d'anniversaire
  - o Tir à l'oiseau en extérieur, le 29 juin 2018, suivi d'un repas mis en commun
- Travaux réalisés :
  - o Poursuite de l'aménagement de notre terrain extérieur (aménagement d'un des conteneurs servant au stockage de tout le matériel destiné aux concours, sans omettre le gros poste de finalisation des cibles, etc ...). Merci à tous les bénévoles qui ont pris de leur temps

Enfin j'adresse les félicitations de l'ensemble du Comité Directeur à tous les archers qui sont montés sur les podiums.

Voilà les grandes lignes de nos activités pour la saison écoulée 2017-2018. Passons maintenant à la saison 2018-2019.

## Saison 2018-2019 :

- 31 archers au club, 21 masculins et 10 féminines (progression de 15 % du nombre de licenciés). Un 32<sup>ème</sup> archer va nous rejoindre la semaine prochaine (un ancien qui revient).
- Effectif en légère augmentation après une baisse significative en 2014. Quelques données pour mémoire : 27 en 2013, 22 en 2014, 30 en 2015, 32 en 2016, 38 en 2017 et 27 en 2018. Cette année nous retrouvons la moyenne d'une trentaine d'adhésion (31 pour être précis et un ancien va nous rejoindre en janvier 2019)
- Club composé de 12 jeunes pour 19 adultes
- 74% des adhérents en « loisirs » (chiffre stable)
- 32 % de l'effectif sont de nouveaux adhérents (stabilité)
- Toujours 2 créneaux horaires, le lundi pour les confirmés et le vendredi pour tous
- Différentes armes au club : Arcs classique, arcs nu, arcs à poulies et plusieurs arcs droit
- Organisation d'une seule compétition : Concours Salle les 12 et 13 janvier 2019
  
- Manifestation externe :
  - o Forum des Associations le 08 septembre 2018
  - o Initiation au tir à l'arc pour le personnel hospitalier de Vendôme, en mars 2019
  - o Bouquet Provincial à Brienne-le-Château (10), le 26 mai 2019
  - o Initiation à Sougé à l'occasion de la brocante, le 15 août 2019
  - o Initiation à Lunay, à l'occasion de la fête de la Tarte aux prunes fin août 2019
  
- Manifestation interne :
  - o Plusieurs passages de flèches
  - o Tir à l'oiseau fin juin 2019 en extérieur suivi du traditionnel repas de fin d'année
  
- Travaux envisagés :
  - o Projet de création d'un 3<sup>ème</sup> mur dans le gymnase en raison de son occupation le vendredi, cette installation n'ayant pas pu être réalisée ni en 2017 ni en 2018
  - o Eclairage supplémentaire des cibles du gymnase par des Led
  - o Aménagement de notre terrain extérieur :
    - Peinture et décoration des conteneurs par les services municipaux et les élèves du collège (à partir de février-mars 2019)
    - Eclairage des cibles pour d'éventuels tirs de nuit
    - Création d'une allée de « Beursault », l'une des cibles ayant déjà été acquise, la seconde est à construire
    - Quelques plantations pour agrémenter l'aire
    - Etc ... Ces travaux vont nécessiter la présence de volontaires à plusieurs occasions. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues
  
- Site internet et messagerie du club géré par Christophe

## Questions diverses :

- Il n'y a pas eu de questions formulées, par mail ou par écrit
- Autres sujets abordés :
  - o Tee-shirts : n'ayant pu être organisée, une demande auprès des adhérents susceptibles d'être intéressés sera faite. Compte tenu du résultat, une commande sera envisagée. Les nouveaux membres du Conseil d'Administration sont pressentis pour mener à bien cette action
  - o Une journée de découverte du tir 3D pourra être organisée aux beaux jours à Loire Valley
  - o Le trophée des mixtes est renouvelé cette année. Participations à prévoir en mars (en salle à Chouzy) et le 19 mai (en extérieur à Vineuil) avec éventuelle finale les 29 et 30 juin en région parisienne (Chennevières sur Marne). Le président adressera un mail aux adhérents pour fournir plus de détail. Après confirmation du Comité Départemental, les déplacements et inscriptions sont à la charge des participants
  - o Par le Département : Organisation d'un Tir au drapeau (au lieu du tir à l'oiseau) à Chouzy le 16 juin 2019. Participation financière à prévoir pour le repas
  - o Un adhérent se propose d'apporter quelques cibles 3D, pour découvrir sur le terrain extérieur, ce mode de tir. A mettre au point avec le bureau
  - o Un archer propose de créer une équipe pour les compétitions 3D. Il est précisé que cette équipe doit être composée soit de femmes, soit d'hommes (pas de mixité) avec 3 armes différentes : 1 arc droit, 1 BareBow ou Chasse, 1 arc avec viseur (Classique ou Poulies). Il va fournir prochainement les dates des compétitions. A suivre...

L'ordre du jour étant alors épuisé, le président Marc HUTINET conclut cette AG en remerciant encore tous les présents et déclare l'Assemblée Générale close à 19 H 32.

Le Comité Directeur invite ensuite tous les présents à partager le verre de l'amitié.

*Signé*  
Le président  
Marc HUTINET

*Signé*  
Le secrétaire général  
Christophe VANDECASTEELE

## BUDGET REALISE ANNEE 2018

du 1er janvier au 31 décembre

DEPENSES (Charges)		RECETTES (Produits)	
<b>ACHATS ENTRAINEMENTS</b>	<b>1 689,20</b>	<b>VENTE OU LOCATION DE PETITS MATERIEL</b>	<b>319,65</b>
MATERIEL CLUB (Viseurs, Palettes, ...)	625,05	repose arc, extracteur, ...	36,00
ARCS	80,00	Ciblerie	103,65
BLASONS	92,68	CARQUOIS	
DISTINCTIONS	67,40	DISTINCTIONS	
CIBLERIE (Stramit, Chevalets, Bois, ...)	824,07	LOCATIONS	180,00
<b>ACHATS ORGANISATION COMPETITIONS</b>	<b>472,46</b>	<b>RECETTES ORGANISATION COMPETITIONS</b>	<b>561,50</b>
FOND DE CAISSE	100,00	FOND DE CAISSE	100,00
ACHAT CIBLERIE		ENGAGEMENT COMPETITEURS Salle	461,50
BLASONS	54,00		
RECOMPENSES	70,45		
FRAIS ARBITRAGE et LOCATION FEUX	25,00		
FOURNITURES DIVERSES	200,01		
INSCRIPTIONS CALENDRIER	23,00	<b>RECETTES MANIFESTATIONS EXTERNE</b>	<b>229,00</b>
<b>ACHAT BUVETTE</b>	<b>113,87</b>	<b>RECETTE BUVETTE</b>	<b>42,50</b>
<b>FRAIS COMPETITEURS</b>	<b>0,00</b>	<b>COTISATION CLUB SUR LICENCE</b>	<b>2 799,05</b>
FRAIS ENGAGEMENTS COMPETITIONS		<b>PARTICIPATION LICENCIES TENUES CLUB</b>	
FRAIS DEPLACEMENT		<b>SUBVENTIONS</b>	<b>552,00</b>
<b>FRAIS FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 935,56</b>	ETAT	
LICENCE FFTA + LIGUE + DEPARTEMENT	1 798,75	MUNICIPALES	552,00
TENUES CLUB		CONSEIL GENERAL	
FRAIS DEPLACEMENTS, MISSIONS		DIVERSES	
DIVERS	97,34	SPONSORS	
FRAIS MANIFESTATION INTERNE	39,47	<b>PRODUITS FINANCIERS *</b>	<b>2,18</b>
<b>50 ANS DU CLUB</b>	<b>1 538,62</b>	<b>50 ANS DU CLUB</b>	<b>952,28</b>
<b>TOTAL DEPENSES =</b>	<b>5 749,71</b>	<b>TOTAL RECETTES =</b>	<b>5 458,16</b>
<b>RESULTAT pour l'année 2018 (recettes - dépenses) =</b>		<b>-291,55 €</b>	

\* intérêts Livret A Associatif

<b>au 01/01/2018</b>		<b>3 015,93 €</b>
décomposé en	total CA au 01/01/2018	2 000,60 €
	total Espèces au 01/01/2018	15,33 €
	Livret A Associatif	1 000,00 €
ouvert le 06/09/2017		
<b>au 31/12/2018</b>		<b>2 724,38 €</b>
décomposé en	total CA au 31/12/2018	1 120,34 €
	total Espèces au 31/12/2018	101,86 €
	Livret A Associatif	1 502,18 €

<b>Fournitures administratives :</b>	<b>20,00</b>	<b>Honoraires, déplacements :</b>	<b>0,00</b>
<b>Frais Engagement (en compétition fédérale) :</b>		<b>Frais d'arbitrage :</b>	
<b>Frais Affiliation (Fédération Tir à l'Arc = FFTA) :</b>	<b>20,00</b>		
<b>Frais Internet :</b>			
<b>Formation :</b>	<b>0,00</b>		
<b>Frais stages sportifs :</b>			
<b>Frais formation dirigeants :</b>	<b>0,00</b>		

## BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2019

du 1er janvier au 31 décembre

DEPENSES (Charges)		RECETTES (Produits)	
<b>ACHATS ENTRAINEMENTS</b>	<b>1 050,00</b>	<b>VENTE OU LOCATION DE PETITS MATERIEL</b>	<b>200,00</b>
MATERIEL CLUB	350,00	VENTE	50,00
ARCS	100,00	LOCATION	150,00
BLASONS	100,00		
CIBLERIE (stramit, chevalets, ...)	500,00		
<b>ACHATS ORGANISATION COMPETITIONS</b>	<b>700,00</b>	<b>RECETTES ORGANISATION COMPETITIONS</b>	<b>550,00</b>
FOND DE CAISSE	100,00	FOND DE CAISSE	100,00
ACHAT CIBLERIE		ENGAGEMENT COMPETITEURS	450,00
BLASONS	400,00		
RECOMPENSES	100,00		
FRAIS ARBITRAGE et LOCATION FEUX	25,00		
FOURNITURES DIVERSES	50,00		
INSCRIPTIONS CALENDRIER	25,00	<b>RECETTES MANIFESTATIONS EXTERNE</b>	<b>250,00</b>
<b>ACHAT BUVETTE</b>	<b>100,00</b>	<b>RECETTE BUVETTE</b>	<b>200,00</b>
<b>FRAIS COMPETITEURS</b>	<b>60,00</b>	<b>COTISATION CLUB SUR LICENCE</b>	<b>2 800,00</b>
FRAIS ENGAGEMENTS COMPETITIONS	25,00	<b>PARTICIPATION LICENCIES TENUES CLUB</b>	<b>300,00</b>
FRAIS DEPLACEMENT	35,00	<b>SUBVENTIONS</b>	<b>450,00</b>
<b>FRAIS FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 850,00</b>	ETAT	
LICENCE FFTA + LIGUE + DEPARTEMENT	2 300,00	MUNICIPALE (Montoire)	450,00
TENUES CLUB	300,00	CONSEIL GENERAL	
FRAIS DEPLACEMENTS, MISSIONS		DIVERSES	
DIVERS	150,00	SPONSORS	
FRAIS MANIFESTATION INTERNE	100,00		
		<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>10,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>4 760,00</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>4 760,00</b>
<b>BILAN prévisionnel pour 2019 =</b>	<b>0,00 €</b>		